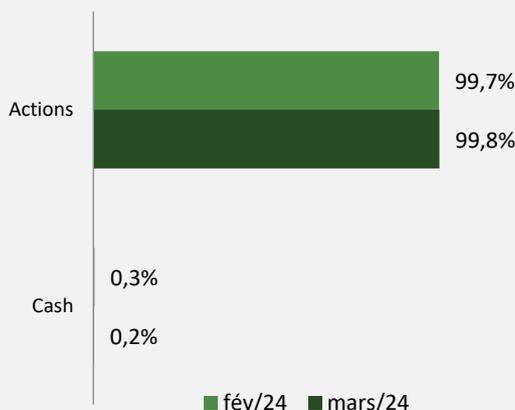
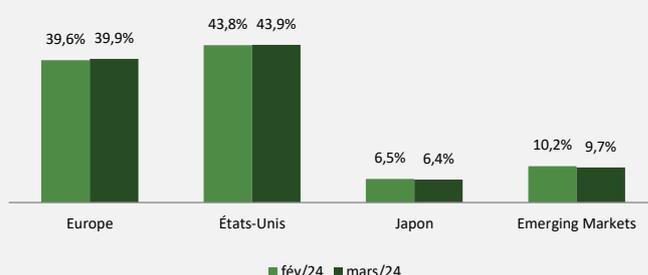


Communication publicitaire du gestionnaire financier Mercier Van Lanschot
Société de gestion: Van Lanschot Kempen Investment Management, NV selon le droit néerlandais
Fonds domicilié en Belgique - compartiment à durée illimitée de MercLan NV

RÉPARTITION DE L'ACTIF (%)



RÉPARTITION RÉGIONALE ACTIONS



RÉPARTITION OBLIGATIONS

Actuellement pas de positions en obligations

COMMENTAIRE DE GESTIONNAIRE

Les marchés financiers gardent le sourire à l'idée d'une baisse des taux directeurs cette année. Pour l'Europe, cela s'est traduit par un gain d'un peu moins de 4 %, contre 3 % environ pour les États-Unis, le Japon et les marchés émergents.

Au niveau sectoriel, les actions les plus en vue ont été les actions des secteurs des services à la collectivité, des matériaux de base et de l'énergie grâce, entre autres, aux compagnies pétrolières TotalEnergies (+ 8,9 %) et Phillips 66 (+ 14,7 %), ainsi qu'au fabricant de parfums et d'arômes Givaudan (+ 7,8 %). En Europe, on peut également y ajouter le secteur financier grâce notamment aux excellentes performances d'ING Group (+ 20,1 %) et de BNP Paribas (+ 18,9 %).

Le gestionnaire a laissé la composition du compartiment inchangée ce mois-ci.

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

RISQUES IMPORTANTS

Risques d'une importance essentielle pour le fonds et qui ne sont pas (suffisamment) reflétés par l'indicateur :

- Risque d'inflation : Le fonds contient un portefeuille d'obligations. Ce portefeuille est soumis à un risque d'inflation plus élevé étant donné qu'une hausse de l'inflation engendre généralement une hausse des taux d'intérêts qui influe négativement sur les cours des obligations.
- Risque de crédit : le fonds peut investir en obligations ayant un rating inférieur à BBB-. Par conséquent le risque de crédit est moyen.
- Risque de variation de cours : Le fonds peut investir une partie de ses actifs en instruments qui ne sont pas cotés en euro.

Nous vous renvoyons au paragraphe du prospectus concernant les risques, pour un aperçu complet des risques de ce fonds.

APERÇU POSITIONS

Actions (99,8%)

Europe

ADIDAS AG	0,6%	AMERICAN WATER WORKS CO INC	0,6%
ADMIRAL GROUP PLC	0,8%	AMGEN INC	0,8%
ASHTED GROUP PLC	0,7%	APPLIED MATERIALS INC	0,6%
ASML HOLDING NV	2,9%	BANK OF NEW YORK MELLON CORP	0,4%
ASSA ABLOY AB-B	0,8%	CARMAX INC	0,8%
ASTRAZENECA PLC	1,7%	CBRE GROUP INC - A	0,8%
ATLAS COPCO AB -A-FRIA	0,9%	COCA-COLA CO/THE	0,8%
AXA SA	1,1%	DANAHER CORP	1,3%
BMW BAYER.MOTOR WERKE	0,5%	ECOLAB INC	0,6%
BNP PARIBAS	1,2%	HOME DEPOT INC	1,4%
COLOPLAST-B	0,5%	IDEX CORP	0,7%
CRODA INTERNATIONAL PLC	0,7%	ILLINOIS TOOL WORKS	0,8%
DASSAULT SYSTEMES SE	0,5%	INTERCONTINENTAL EXCHANGE IN	0,6%
DEUTSCHE BOERSE AG	0,8%	JOHNSON & JOHNSON	1,3%
GEBERIT AG -REG	0,7%	MARSH & MCLENNAN COS	0,6%
GIVAUDAN (REG)	0,8%	MCCORMICK & CO-NON VTG SHRS	0,5%
HSBC HOLDINGS PLC	1,2%	MERCK & CO. INC.	1,3%
IBERDROLA SA	0,8%	MICROSOFT CORP	5,3%
INFORMA PLC	0,5%	NIKE INC B (NY)	0,8%
ING GROEP NV-CVA	0,9%	NVIDIA CORP	3,1%
KERING	0,5%	OTIS WORLDWIDE CORP	0,7%
KERRY GROUP PLC-A	0,5%	PHILLIPS 66	1,3%
LONZA GROUP AG-REG	0,9%	PROCTER & GAMBLE CO/THE	1,1%
L'OREAL	1,4%	ROCKWELL AUTOMATION INC	0,6%
LVMH-MOET HENNESSY -CR (PA)	2,2%	S&P GLOBAL INC	0,7%
NATIONAL GRID PLC	0,7%	SALESFORCE.COM INC (NY)	1,0%
NN GROUP NV	0,7%	SERVICENOW INC	0,7%
NOVO NORDISK A/S-B	2,7%	SHERWIN-WILLIAMS CO/THE	0,6%
NOVOZYMES A/S-B SHARES	0,9%	TESLA INC	0,9%
PROSUS NV	0,6%	TEXAS INSTRUMENTS INC	0,8%
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	0,7%	UNION PACIFIC CORP	0,9%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	1,2%	US BANCORP	0,6%
SEGRO PLC	0,4%	VERIZON COMMUNICATIONS INC	0,2%
SPIRAX-SARCO ENGINEERING PLC	0,7%	VISA INC-CLASS A SHARES	1,6%
TELENOR ASA	0,2%	WALT DISNEY CO/THE	0,7%
TOTAL SA	1,6%	ZOETIS INC	0,7%
UNILEVER PLC	0,9%		
VODAFONE GROUP PLC	0,3%		
WOLTERS KLUWER-CVA	0,8%		

Fonds

DWS Invest ESG European Small/Mid Cap* 3,7%

États-Unis

ACCENTURE PLC CL A	0,8%
ADOBE INC	0,8%
ALPHABET --- SHS -A- (NY)	3,4%
AMERICAN EXPRESS CO	0,6%

Japon

Fonds

Xtrackers (IE) PLC – Xtrackers ESG MSCI Japan UCITS ETF * 6,4%

Emerging Markets

Fonds

NN (L) Emerging Markets Enhanced Index Sustainable Equity*	1,4%
Xtrackers (IE) PLC – Xtrackers ESG MSCI Emerging Markets UCITS ETF*	8,3%

Cash (0,2%)

* Il est possible que certains OPC inclus dans ce portefeuille, ne soient pas offerts au public en Belgique. Dans ce cas, contactez votre conseiller financier.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le compartiment HIGH GROWTH PORTFOLIO se fixe pour but d'offrir aux actionnaires une exposition aux marchés financiers mondiaux au moyen d'une gestion active du portefeuille. Une gestion active du portefeuille signifie que selon la stratégie d'investissement de l'administrateur certaines catégories d'actifs seront plus importantes que d'autres. La stratégie sera évaluée constamment ce qui entraîne un ajustement régulier du portefeuille. La gestion active du portefeuille est également au sein d'une catégorie d'actifs dans laquelle, par exemple, une région peut être plus importante que l'autre. Ensuite, la surveillance au niveau instrument (des actions, des obligations et des frais des fonds dont on a investi) conduira à des ajustements réguliers.

- Au moins 60 % et un maximum de 100 % de l'actif net est investi dans des actions (de façon directe et/ou indirecte) ;
- Le solde est investi en liquidités et obligations (de façon directe et/ou indirecte); Maximum 9% du compartiment peut être investi dans des obligations ayant une notation de crédit inférieure à BBB- (S&P) ou inférieure à Baa3 (Moody's).

Le compartiment n'est pas autorisé à investir dans des autres Organismes de Placement Collectif qui investissent plus de 10% de leurs actifs nets dans d'autres Organismes de Placement Collectif.

Les actionnaires du compartiment ne bénéficient d'aucune garantie de capital ni de protection du capital.

Le compartiment est géré en référence à un benchmark. Les performances du fonds sont comparées au MSCI AC World Net Return.

La composition du portefeuille peut être entièrement différente de celle du benchmark.

POLITIQUE ESG

La politique ESG du compartiment est conforme à l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 concernant la publication d'informations sur la durabilité dans le secteur des services financiers. Ce compartiment promeut des caractéristiques environnementales, sociales et de bonne gouvernance mais n'a pas d'objectif spécifique d'investissement durable.

Les stratégies de durabilité suivantes sont au minimum d'application, y compris en ce qui concerne les investissements en OPCVM et OPCA :

- UN Global Compact : Exclusion des entreprises qui violent ces principes (à plusieurs reprises). Les dix principes sont subdivisés en quatre domaines :
 - Droits de l'homme
 - Droits du travail
 - Environnement
 - Lutte contre la corruption
- Exclusion d'un certain nombre d'activités commerciales spécifiques et d'entreprises qui ne répondent pas à certains critères dans les secteurs suivants :
 - Armes
 - Tabac
 - Charbon thermique
 - Extraction de pétrole et de gaz non conventionnels
 - Extraction de pétrole et de gaz conventionnels
 - Services aux collectivités et énergie nucléaire
 - Alcool
 - Jeux d'argent
- Intégration ESG : Prise en compte systématique des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG, Environmental, Social, Governance) dans l'évaluation des organisations, au-delà de l'analyse financière classique.
- Best-in-Class : Sélection des meilleurs élèves de la classe dans chaque secteur, en fonction de leurs performances ESG positives. Celle-ci implique que seules sont admissibles à l'investissement les entreprises qui font partie des 50% de meilleurs élèves dans leur secteur sur la base de leurs performances ESG. Cela implique aussi qu'avec la stratégie ESG, 50% des entreprises sont automatiquement éliminées.
- Décarbonisation jusqu'à net zéro : la trajectoire de décarbonisation comprend des objectifs à court terme (2025), une ambition à moyen terme (2030) et un engagement à long terme pour atteindre la neutralité climatique d'ici 2050. Pour cette stratégie, il est fait appel à l'expertise de MSCI, ou plus précisément à la MSCI ESG Leaders Indexes Methodology. Cette méthodologie peut être consultée en détail via ce lien :
https://www.msci.com/eqb/methodology/meth_docs/MSCI_ESG_Leaders_Methodology_Nov2020.pdf

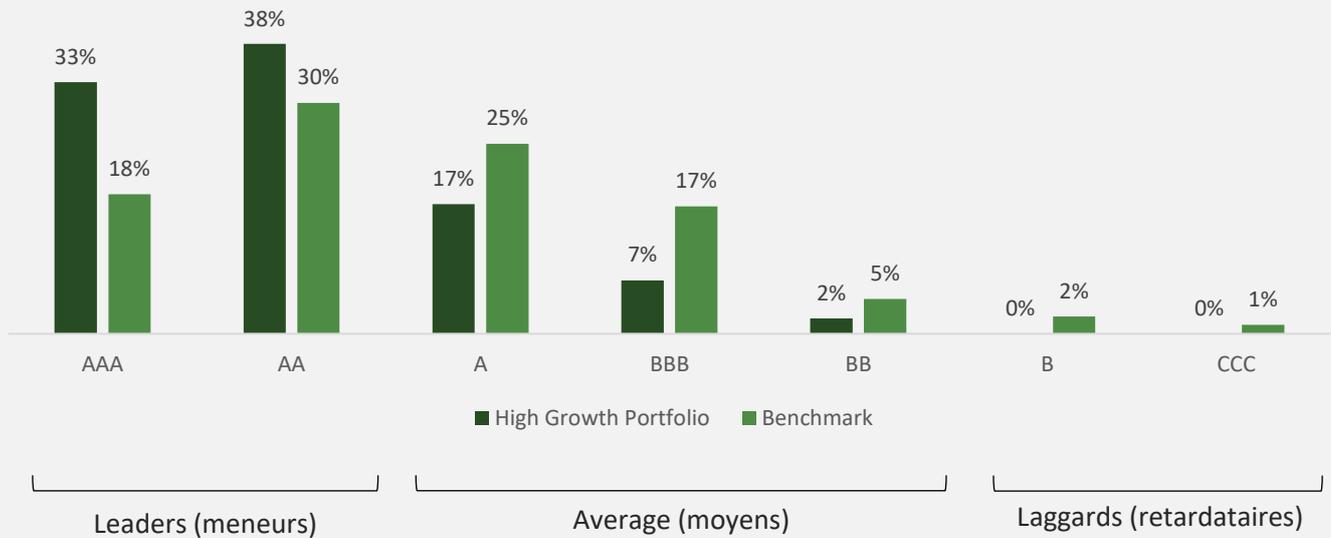
La décision d'investir dans l'OPC doit tenir compte de toutes les caractéristiques et de tous les objectifs de l'OPC proposée.

En tant que gestionnaire financier, Mercier Van Lanschot vise à réaliser une création de valeur durable à long terme. Cela repose sur trois piliers : (1) outre l'application des critères purement financiers dans le processus d'investissement et (2) des différentes stratégies de durabilité (UNGC, exclusions, intégration ESG et approche best-in-class), (3) un actionnariat actif est mis en avant. Ce dernier point est réalisé par l'engagement et le vote aux assemblées (« voting »).

La politique d'engagement et de vote se focalise sur les secteurs de l'énergie et des services aux collectivités (sans être limitée à ces secteurs). Pour Mercier Van Lanschot, en effet, le changement climatique représente aujourd'hui le principal défi pour la société. Et ce sont les entreprises de ces deux secteurs qui ont l'impact direct le plus important sur le changement climatique. Par conséquent, ce sont aussi ces entreprises qui peuvent, de la manière la plus directe, contribuer à un changement positif sur la question climatique. Les stratégies de durabilité et la politique d'engagement et de vote sont décrites en détail aux pages 17 et suivantes du prospectus. Toutes les informations sont à retrouver sur :

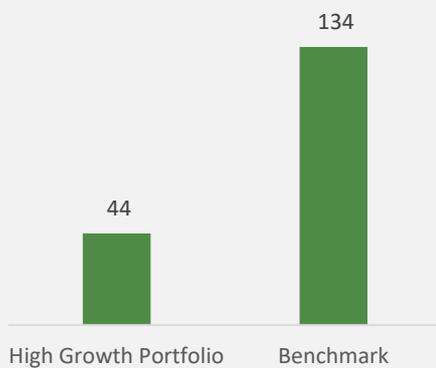
<https://www.merciervanlanschot.be/fr-be/solutions/investir/fonds-d-investissement/fonds>

RÉPARTITION MSCI ESG RATING SEPTEMBRE 2023



Le site internet expliquant l'échelle de la notation ainsi que la signification de cette notation : <https://www.msci.com/our-solutions/esg-investing/esg-ratings>

EMPREINTE CARBONE SEPTEMBRE 2023 (tonnes CO₂e / € moi chiffre d'affaires)



Benchmark = 100% d'actions. Les performances du fonds sont comparées au MSCI AC World Net Return. Le benchmark n'est pas aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment et n'est donc pas pertinent.

Source = MSCI ESG MANAGER et ISS DataDesk

Ces données seront mises à jour au moins une fois par an.

Le benchmark a changé à partir de mars 2024. Les données sont basées sur l'ancien benchmark (40,0% MSCI Europe Net Return, 40,0% MSCI USA Net Return, 5,0% MSCI Japan Net Return en 15,0% MSCI Emerging Markets Net Return).

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Catégorie	A	R	C	F	
ISIN capitalisation	BE0948835781	BE6272004811	BE6272006832	BE6348499433	Date de lancement du compartiment: 14 août 2009
ISIN distribution	BE6271999763	BE6272005826	BE6272007848	BE6348500446	Actif total: €444,57 mln.
VNI capitalisation	€2.690,32	€1.621,41	€1.124,85	€1.000,00	
VNI distribution	€1.868,95	€1.769,02	€1.991,98	€1.017,03	
Souscription minimum	//	€500.000	€2.500.000	€25.000.000	
Swing pricing (max. 5%)	Oui	Oui	Oui	Oui	

FRAIS

Frais d'entrée	Nihil
Frais de sortie	Nihil
<u>Frais courants</u>	
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation classe A	1,65%
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation classe R	1,26%
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation classe C	1,09%
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation classe F	1,05%
Frais de transaction	0,10%

TAXES

Taxe boursière à l'achat capitalisation	Nihil
Taxe boursière à l'achat distribution	Nihil
Taxe boursière à la vente capitalisation	1,32% (max. €4.000)
Taxe boursière à la vente distribution	Nihil
Précompte mobilier capitalisation (à la vente)	30% sur plus-value composant à revenu fixe
Précompte mobilier distribution (sur la distribution annuelle)	30%

Applicable aux investisseurs privés soumis à l'impôt belge des personnes physiques.

SERVICE DES RÉCLAMATIONS INTERNE & SERVICE DE MÉDIATION

Une éventuelle plainte est déposée par écrit au moyen d'une lettre recommandée à la poste, envoyée au siège social de Van Lanschot Kempen NV, succursale belge, Desguinlei 50 - 2018 Antwerpen et adressée au Manager des Réclamations. Van Lanschot Kempen NV, succursale belge s'engage à traiter la plainte en toute objectivité et à écouter le Client avant de prendre une décision.

Si le règlement de la plainte ne donne pas satisfaction au Client, celui-ci peut s'adresser au Service de Médiation du Secteur Financier, North Gate II, Avenue Roi Albert II 8, 1000 Bruxelles, www.ombfin.be, tél +32 (0)2 545.77.70, fax +32 (0)2 545.77.79.

GESTION FINANCIÈRE

Equipe stratégie d'investissement et gestion de patrimoine – vermogensbeheer@merciervanlanschot.be

AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES

Le terme 'fonds' renvoie à un Organisme de Placement Collectif (OPC) ou à un compartiment d'un OPC.

High Growth Portfolio est un compartiment de la sicav belge MerLan NV. Le document d'informations clés, le dernier rapport périodique et le prospectus peuvent être obtenus gratuitement dans les agences de Van Lanschot Kempen NV, succursale belge, ou sur www.merciervanlanschot.be, et ce tant en français, qu'en néerlandais. Service financier: BNP Paribas NV, Warandeborg 3, 1000 Brussel. La VNI de High Growth Portfolio est publiée quotidiennement dans le journal L'Echo, ainsi que sur le site web de BEAMA. **Avant de décider d'investir ou non dans le compartiment, vous devez au moins parcourir le document d'informations clés et le prospectus.**

Ceci est une annonce publicitaire. Elle ne contient aucun conseil ou recherche en matière d'investissement, mais un simple résumé des caractéristiques du produit. Les informations sont valables à la date de la fiche produit mais peuvent changer à l'avenir. Des informations complètes sur ce produit, ses conditions et les risques associés sont disponibles dans le prospectus, le document d'informations clés et les rapports périodiques, tous disponibles sur : <https://www.merciervanlanschot.be/fr-be/solutions/investir/fonds-d-investissement/fonds>

Le résumé des droits des investisseurs peut être consulté sur :

<https://www.vanlanschotkempen.com/-/media/mercier/pdf/documents/fr/resume-des-droits-de-l-investisseur.ashx>

EXPLICATION DES CONCEPTS UTILISES

Duration La durée moyenne pondérée des investissements obligataires, exprimée en année.

Obligations à haut rendement (high yield) Obligations dont la notation est inférieure à Investment Grade. Cela signifie une notation inférieure à Baa3 (Moody's), BBB- (S&P et Fitch). Ce type d'obligation présente un risque-crédit plus élevé. En échange de quoi elles offrent un rendement plus élevé et un risque de taux plus faible.

Small caps Les sociétés qui ont une capitalisation boursière moins importante sont appelées les "small caps", par opposition avec les plus grosses, appelées "large caps".

Emerging Markets et Emerging Markets Debt Les 'Emerging Markets' sont les marchés des pays en voie de développement. Les marchés principaux sont la Chine, la Corée du Sud et Taiwan. Par 'Emerging Market Debt', on entend les obligations dont les émetteurs sont établis dans les pays émergents.

REITs Real Estate Investment Trusts, sont des entreprises dont les revenus proviennent de placements immobiliers. Ces entreprises sont cotées en bourse et se négocient comme des actions.

Consommation discrétionnaire Il s'agit de la traduction du terme anglais 'consumer discretionary'. Il s'agit d'un secteur auquel appartiennent de nombreux types d'entreprises. Les principaux sous-secteurs sont : internet & marketing direct (par exemple Amazon), constructeurs automobiles (par exemple Toyota), produits de luxe (par exemple LVMH), bricolage (par exemple Home Depot), restaurants (par exemple McDonald's) ...

Swing pricing Un mécanisme qui permet à le compartiment de régler les frais des transactions découlant de grandes souscriptions et de grands rachats par les investisseurs entrants et sortants. Grâce au mécanisme, les investisseurs existants ne devront en principe plus supporter indirectement les frais de transaction, qui seront dès lors directement intégrés au calcul de la VNI et pris en charge par les investisseurs entrants et sortants.

Spread La différence entre deux taux. Par exemple la différence entre le taux d'intérêt italien à dix ans et le taux allemand à dix ans.
